

IV

*(Informations)*INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET
ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION EUROPÉENNE

Notes explicatives de la nomenclature combinée de l'Union européenne

(2021/C 333 I/01)

En vertu de l'article 9, paragraphe 1, point a), du règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil ⁽¹⁾, les notes explicatives de la nomenclature combinée de l'Union européenne ⁽²⁾ sont modifiées comme suit:

À la page 347:

Le texte et les photos ci-après sont ajoutés:

«8505 11 00 à 8505 19 90 Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation

Relèvent notamment des présentes sous-positions les aimants pour réfrigérateurs constitués d'un aimant et d'un article décoratif fixé à celui-ci. L'aimant confère à l'article composite son caractère essentiel au sens de la RGI 3, point b), car il est principalement conçu pour être facilement fixé et déplacé sur une surface métallique et, en ce qui concerne la plupart de ces aimants, aussi pour permettre de fixer du papier ou d'autres petits articles sur une surface métallique. La fonction décorative de l'article est donc secondaire.

Exemples de certains de ces aimants décoratifs pour réfrigérateurs:



⁽¹⁾ Règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil du 23 juillet 1987 relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun (JO L 256 du 7.9.1987, p. 1).

⁽²⁾ JO C 119 du 29.3.2019, p. 1.



Mesurant environ 6 cm x 6 cm x 5 cm



Mesurant environ 7 cm x 9 cm x 2 cm



Mesurant environ 8 cm x 8 cm x 2 cm



Mesurant environ 8 cm x 6,5 cm x 1 cm



Mesurant environ 5,5 cm x 8 cm x 1 cm



Mesurant environ 2 cm x 1,5 cm x 0,5 cm

Bien que, dans les trois exemples suivants, l'aimant soit petit par rapport à la taille de la décoration, il est suffisamment puissant pour fixer cette décoration très légère sur une surface métallique.





Ne relèvent pas des présentes sous-positions:

Les magnets pour réfrigérateurs fixés à un objet d'usage courant. Le produit est conçu en tant qu'objet d'usage courant (par exemple, un ouvre-bouteille, un calendrier, un minuteur, une pince à linge) qui peut être fixé sur une surface métallique. L'objet d'usage courant a sa propre fonction (par exemple, ouvrir une bouteille, afficher la date ou l'heure, etc.). Il confère à l'article composite son caractère essentiel au sens de la RGI 3, point b), étant donné que l'aimant n'a qu'une fonction de support (à savoir, permettre de fixer un objet d'usage courant sur une surface métallique).

Exemples de certains de ces articles:



»